

Lundi, 16 avril 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Ferguson (Niagara),	McCallum,	Power,
Almon,	Ferguson (I.P.-E.),	McClelan,	Primrose,
Angers,	Flint,	McDonald (C.-B.),	Prowse,
Armand,	Glasier,	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Bellerose,	Gowan,	McKay,	Reesor,
Bernier,	Guévremont,	McKindsey,	Reid (Cariboo),
Boucherville, de	Kaulbach,	McMillan,	Robitaille,
Boulton,	Kirchhoffer,	Merner,	Scott,
Bowell,	Landry,	Miller,	Snowball,
Casgrain,	Lewin,	Montplaisir,	Sullivan,
Clemow,	Lougheed,	O'Donohoe,	Sutherland,
De Blois,	Macdonald (I.P.-E.),	Ogilvie,	Tassé,
Dever,	Macdonald (Victoria),	Pelletier,	Vidal,
Dickey,	MacInnes (Burlington),	Perley,	Wark.
Dobson,	Masson,	Poirier,	

#### PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Flint :—De Thomas Ritchie, président, et J. Parker Thomas, secrétaire, du bureau de commerce de Belleville.

Par l'honorable M. Poirier :—D'Amos E. Outhouse et autres, de Tiverton, dans le comté de Digby, dans la province de la Nouvelle-Ecosse; et, d'Edward Scott et autres, de Moncton, dans la province du Nouveau-Brunswick.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De H. C. Davidson et autres, de Moncton, demandant qu'il ne soit adopté aucune loi qui puisse porter atteinte à la liberté religieuse du peuple canadien; et

De Hugh McClennan et autres, de la cité de Montréal, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai dans lequel la Compagnie d'Assurance du Saint-Laurent doit obtenir une licence en vertu de l'Acte d'Assurance, avant de commencer ses opérations.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications aux Actes concernant le havre de Pictou, dans la Nouvelle-Ecosse," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L) intitulé: "Acte pour remettre en vigueur et modifier de nouveau l'Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de houille de la vallée de Daim, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.